

photographie (s)

AC 22-11-88 (45) -16
AC 22-11-88 (45) -17
AC 22-11-88 (45) -18

adresses

750.2 Ave. Stuart

catégorie

1

nom

Maison Duplex Construction Co. Ltd.

autres noms

propriétaire(s) au 19 avril 1990

Côté, Robert; Côté, Yves

propriétaire(s) d'origine

Duplex construction Co.

typologie d'origine

maison bifamiliale

typologie actuelle

maison bifamiliale

disposition actuelle

jumelée

permis et date de construction

p.# 2158 22.2.1927

1er permis 2158

1ère année 1927

architecte(s) d'origine

Dufort, Joseph-Cajetan

entrepreneur(s) d'origine

Boileau, Armand

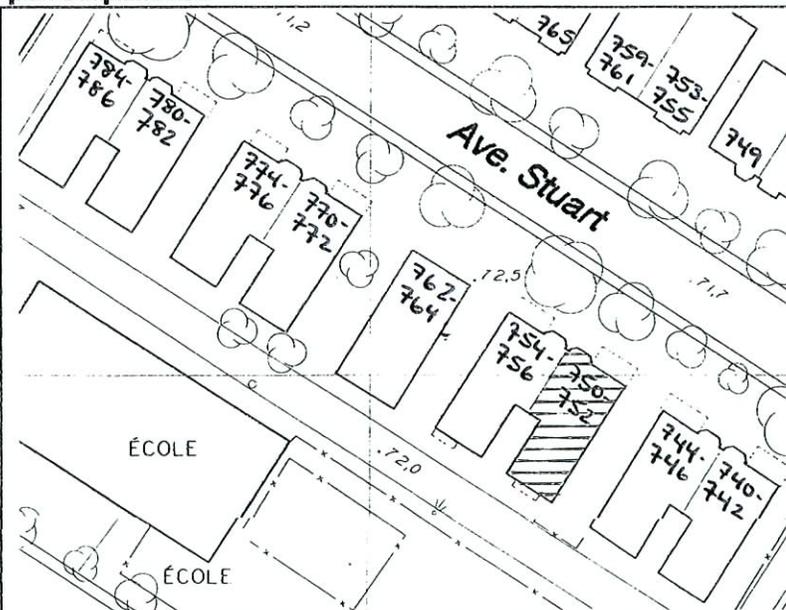
no(s) de cadastre

37-187

précision



plan d'implantation



Description

Maison de briques brunes rehaussée de pierre grise, partie d'un ensemble (11 dupl.jumel.+1 dupl.isolé) constituant la dominante du cadre bâti de l'ave Stuart (entre Lajoie-VanHome). Le duplex isolé(#762-4) a été érigé à partir d'un plan distinct, les autres maisons suivant le même plan en L répété (#709-11; 721-3; 744-6; 754-6; 774-6; 784-6) ou rabattu (#715-7; 740-2; 750-2; 770-2; 780-2), formant ainsi 5 paires symétr., la 11e étant jumelée à 1 bâtiment hors série. S'élevant à 2,5 niveaux hors terre, elles se terminent par des toits plats à parapets légèrement articulés, ornés d'écussons et soulignés par 1 bandeau de pierre. Les façades asymétr.s'articulent sur 2 plans, 1 large oriel à pans coupés montant de fond sur toute la hauteur des édifices. Les entrées sont bien dégagées du sol et se font à couvert, l'une sur le côté sous 1 marquise de métal, l'autre devant sous 1 large galerie qui porte 1 terrasse d'égale grandeur à l'étage. Les ouvertures se distinguent en façade par leurs impostes qui étaient à l'origine à petits carreaux plombés et qui, pour les oriels, sont séparés des baies principales par des traverses en pierre. La porte du balcon, qui est couronnée par un tympan et un arc plein cintre à clé saillante, est flanquée de 2 petites fenêtres qui composent avec elle un motif inverse de celui que l'on trouve au rez-de-ch.

- (#740 à 756) 1927: construction de 4 duplex jumelés;
Duplex Construction Co. Ltd., propriétaire;
Joseph-Cajetan Dufort, architecte;
Armand Boileau, entrepreneur;
permis 2158, le 22 février. (AVO; Bisson et Perrotte)
- (#750 et 752) 1973: réparation des balcons avant et arrière;
Mme R. Dinovitzer, propriétaire;
permis 9630, le 9 mai. (AVO: permis et registre des permis)
- (#752) 1979: travaux relatifs au gaz;
Yves Côté, propriétaire;
Les entreprises Bernard Paradis Inc., entrepreneurs;
permis 11622, le 19 octobre. (AVO: permis et registre des permis)
- (#750) 1980: modernisation de la cuisine et de la salle de bain;
R. Côté, propriétaire;
R. Leclerc, entrepreneur;
permis 11820, le 10 juin. (AVO: permis et registre des permis)

1. fortune critique
appréciation générale
Positive.

citations

- " ... une douzaine de duplex jumelés attirent l'attention par leur belle composition de façade et le contraste frappant des matériaux ..."
(Bisson)

2. ancienneté

Moyenne (1915 - 1945).

Evaluation patrimoniale

3. rareté

rareté relative des constructions réalisées à l'époque considérée
1925-1929: très faible

rareté des constructions subsistant de l'époque considérée
1925-1929: très faible

rareté actuelle de la typologie
faible

rareté du style
moyenne

rareté des éléments architectoniques

Les fenêtres à traverses horizontales sont rares. De même le traitement de la porte du balcon supérieur.

autres facteurs de rareté

4. qualité**qualité architecturale**

Cette maison et les 11 autres qui participent à la même série se distinguent par leur topologie particulière dans l'ensemble des résidences bifamiliales. De dimensions supérieures à la moyenne, les 10 duplex jumelés présentent des façades presque carrées qui auraient manqué d'élégance si l'architecte n'avait eu l'heureuse idée de les diviser en travées contrastantes de pierre et de brique -par surcroît articulées sur 2 plans. Ils trouvent ainsi élancement et dynamisme. Le duplex isolé qui s'insère au milieu de la rangée ouest déroge à cette règle comme pour mieux la faire valoir et affirmer l'axe de symétrie de la rangée. Exception à la règle, il en assume le rôle par un traitement différent du parapet et des entrées. Parmi les aspects les plus originaux de la composition, il faut souligner le dédoublement des portes au rez-de-chaussée de la façade qui a) différencient l'entrée de l'accès au balcon; b) composent un motif en triangle avec la porte d'accès à la terrasse de l'étage (motif qui est repris -inversé- par les fenêtres qui se glissent entre elles). Les duplex portant les # 721-723 et 750-752 montrent à quel point il est regrettable que les autres aient perdu leurs galeries de bois qui complétaient admirablement la composition.

qualité environnementale

Remarquable en elle-même, cette maison participe à l'un des ensembles les plus homogènes de la ville qui donne le ton à tout un segment de l'avenue Stuart. L'intérêt de l'ensemble dépend de la bonne conservation de chacune des unités

qualité historique**5. état de conservation****degré de conservation de l'état d'origine**

La maison a été modifiée mais conserve une bonne part de son aspect d'origine.

nature et qualité des interventions ultérieures

En 1973, on a procédé à la réparation des balcons avant et arrière: sans doute est-ce à ce moment là qu'ont été perdues les mains courantes et balustrades de bois. Les éléments de fer forgé qui les ont remplacées diminuent le caractère monumental de la maison et la déprécient légèrement.

On observe par ailleurs que la marquise de l'entrée latérale a été remplacée et que la pierre a été peinte en partie.

condition physique actuelle

Bonne.

améliorations souhaitables

La restitution des mains courantes et balustrades en bois, en se basant sur les dessins d'origine en principe conservés par la ville ou en s'inspirant de celles conservées aux numéros 721-723.
Nettoyer la pierre.

défis de conservation

Les colonnes toscanes sur socles. Le parapet articulé.

C. évaluation synthétique**valeur patrimoniale**

exceptionnelle

d'intérêt municipal

éléments ou caractère essentiels à préserver

Les dimensions et subdivisions des ouvertures. Le verre plombé. Les éléments décoratifs en pierre. L'avancée à pans coupés. Les colonnes sur socles. La corniche à modillons. L'articulation du parapet.

remarques

La valeur exceptionnelle tient en partie à l'importance de l'ensemble dans lequel la maison s'insère. Toute velléité de changement devrait être étudiée dans la perspective de l'impact qu'il produirait sur l'harmonie de l'ensemble.

dessins conservés par la municipalité

2158.

Documentation**iconographie ancienne****autres sources**

- Archives de la Ville d'Outremont: permis de construction, registre des permis, fiches de taxation et plan de cadastre.
- Bisson, Pierre-Richard, Outremont et son patrimoine, Continuité (hors série #2), Québec, automne 1991, p. 37.
- Bisson, Pierre-Richard et Suzel Perrotte, Inventaire des travaux d'architectes à Outremont de 1904 à 1987, Corporation Architecture 1990 / Les Presses de l'Ordre des architectes du Québec, Montréal, 1987, 156 p.

Voir les fiches d'analyse ci-dessous énumérées

Avenue Stuart; habitations bifamiliales jumelées; bâtiments construits entre 1925 et 1929.

Renvois sériels**Pierre-Richard Bisson et associés, architectes****1992**